

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 04 28 013

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 18

Pouvoirs 1

Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 22 avril 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER Françoise BOUVET Daniel DUFOUR Amélie RAPHANEL Sylvain SAUNIER Josette BALFIN Yves REYMOND Justine JAMBON Kevin COLSON Michel BERAUDIER Ludivine GONNET Freddy COTTET Medhi BELATROUS Monique MATUSZEZAK Caroline MICHON

Pouvoirs : Brigitte LAVIROTTE à Justine JAMBON

Absents et excusés : Brigitte LAVIROTTE

Secrétaire de séance : Amélie RAPHANEL

OBJET : Mandatement des charges d'investissement du SLIS

VU la délibération D20230424010 approuvant la convention de fonctionnement entre les communes de Buellas et de St Rémy.

VU la convention de fonctionnement entre les communes de Buellas et de St Rémy.

CONSIDERANT la réception de la facture de la commune de St Rémy d'un montant de 1 476, 00 euros correspondant aux deux tiers de la dépense relative aux travaux de rénovation du SLIS.

CONSIDERANT que la convention ne fait pas état de la répartition des frais liés à l'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise madame le maire à faire mandater par le service comptabilité la somme de 1 476, 00 euros au titre des dépenses liées aux travaux de rénovation du SLIS.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 28 avril 2026

Nathalie AZNAR - Maire